



Mairie de Bouquet

Le Puech et Serre de Vignes

30580 Bouquet

Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : mairie.bouquet@orange.fr

Site internet : www.mairiedebouquet.com

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine Ferrière, Maire.

Étaient présents : Catherine Ferrière – Thierry Lattard – Frédéric Faure – Matthieu Bournonville – Samuel Burnet – Didier Hingre – Olivier Lafon – Patricia de Magondeaux – Hélène Ruffenach – Pascale Rossler

Absente excusée : Fabienne GUESSAB – Procuration donnée à Thierry Lattard

Secrétaire de séance : Patricia de Magondeaux

La séance est ouverte à 18h06

1. Délibération sollicitant une subvention au titre des amendes de police 2021 pour des travaux d'aménagement de sécurité routière

Tous les deux ans les communes ont la possibilité d'obtenir une subvention au titre des amendes de police.

Frédéric Faure présente le projet :

Cette année, nous proposons d'aménager le carrefour des chemins communaux : Saussine entrée ouest/ et chemin Saussine au Mas Ravin afin de reprendre le revêtement qui est très dégradé et installer une signalisation pour éviter les passages inutiles dans Saussine dont la voie est très étroite.

L'hiver le passage est utilisé principalement par le bus de ramassage scolaire et par des véhicules agricoles

Les travaux prévus sont : la réfection de la chaussée, le changement des panneaux dégradés sur le chemin de Saussine au Puech, l'élagage et le débroussaillage, signalisation et marquage.

Coût prévisionnel :

Réfection de la chaussée : 8556 € HT

Panneaux : 1800 € HT

Élagage et débroussaillage : 1500 € HT

Vote à l'unanimité : 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre

2. Aide financière allouée au centre de loisirs la Ribambelle pour la fréquentation d'un enfant en 2020

Comme chaque année le centre de loisirs la Ribambelle, demande une participation aux communes pour la prise en charge des enfants qui y sont accueillis à hauteur de 4 €/jour

Cette année un enfant a bénéficié de cette prise en charge pendant 6 jours soit 24 € pour la commune en 2020.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre

Pour information les enfants peuvent aller à la Ribambelle à Auzon ou à Aigaliers.

3. Étude de la demande de subvention pour participation au trek des gazelles 2021

Sylvie Banides a fait une demande de participation financière à la commune pour la participation au Trek des gazelles au Maroc de trois femmes pompiers qui ont créé pour ce projet une association.

Thierry Lattard présente le projet. Les fonds récoltés, une fois déduits les frais d'inscription et de voyage nécessaires à l'organisation, seront reversés à l'œuvre des pupilles des pompiers et à l'association « le petit monde de Manon »

L'équipe municipale subventionne les associations de Bouquet qui organisent des manifestations ouvertes à tous.

L'équipe municipale établira une charte pour définir des critères plus précis, car elle subventionne jusqu'à maintenant aussi les restos du cœur.

Vote : en tant que pompier, Thierry Lattard ne participe pas au vote

Contre : 7

Abstention : 3

Pour : 0

Afin d'apporter une aide concrète l'organisation de ce Trek, nous installerons une boîte pour recueillir les dons personnels des habitants de la commune, au secrétariat de la mairie.

4. Questions diverses

Le centre de gestion publique d'Uzès auquel nous sommes rattachés, nous a demandé de supprimer les régies qui n'avaient aucune activité pour simplification des budgets.

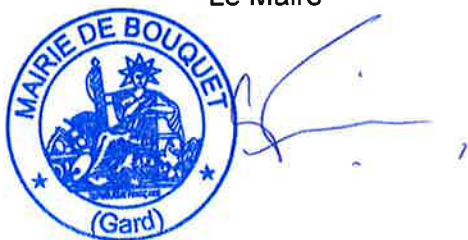
Une régie photocopie avait mise en place par la mairie en 1998. La secrétaire de mairie était régisseuse. Cette régie ne sert plus depuis plusieurs mandats.

Vote à l'unanimité pour la fermeture de cette régie, et l'arrêt des fonctions de régisseuse :

11 voix pour, 0 abstention, 0 contre

Le conseil est clos à 18h 30

Le Maire



Catherine FERRIÈRE